



TRI : Mobilisons-nous !

Mémo à détacher
& Jeu sur le recyclage à découper

“ Ensemble, faisons de nos déchets des produits nobles !

Les déchets ménagers, un défi majeur à relever

Avec le développement industriel et l'avènement de notre société de consommation, les déchets ménagers ont pris de plus en plus de place dans notre vie.

Depuis des dizaines d'années, leur volume augmente régulièrement ; ils ont pris des proportions qui interrogent sur leur gestion à venir et sur les décisions à prendre pour sortir du cercle infernal « production-traitement ».

Il est clair aujourd'hui qu'il faut sortir par le haut de cette situation qui consiste à se contenter de subir les événements en inventant de nouveaux moyens pour les stocker, les brûler ou s'en débarrasser comme on peut.

Des solutions nouvelles et vertueuses existent qui consistent dans un premier temps à une remise en cause de notre comportement collectif et ensuite la mise en place de mesures pour faire des déchets des produits nouveaux réutilisables.

Mettre en place un cercle vertueux durable

Un bout de chemin a déjà été réalisé avec la collecte sélective, les déchetteries et autres moyens de récupération. Mais il nous faut aller beaucoup plus loin en réduisant leur volume de 50 % dans les années à venir pour petit à petit parvenir à faire de l'ensemble des déchets des produits nobles réutilisables, ce que l'on peut appeler la mise en place d'un cercle vertueux durable.

Les solutions existent, c'est le défi que notre communauté de communes veut relever avec un premier objectif de réduire de 10 % nos volumes dans l'année à venir.

Résoudre cette problématique des déchets ménagers est un enjeu majeur pour les générations à venir et pour la préservation de notre belle planète bleue.

Raymond Girardi, Président
de la Communauté de Communes



Tour d'horizon ...

Qu'y a-t-il dans nos poubelles ?

Chaque année, nous produisons plus de 3 000 tonnes de déchets ménagers sur le territoire des Coteaux et Landes de Gascogne. Mais que contient exactement notre poubelle ?



2/3

du contenu de notre poubelle d'ordures ménagères pourrait être valorisé !



Triés

pour être recyclés en nouveaux produits



Compostés

pour être transformés en engrais



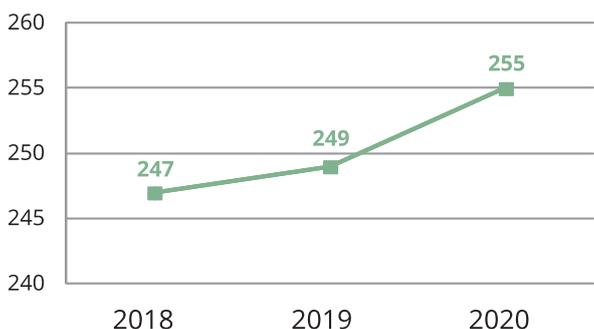
Apportés à la déchetterie

pour être traités de manière adaptée

- ✓ déchets dangereux
- ✓ petit électroménager
- ✓ piles et ampoules
- ✓ vêtements et chaussures...

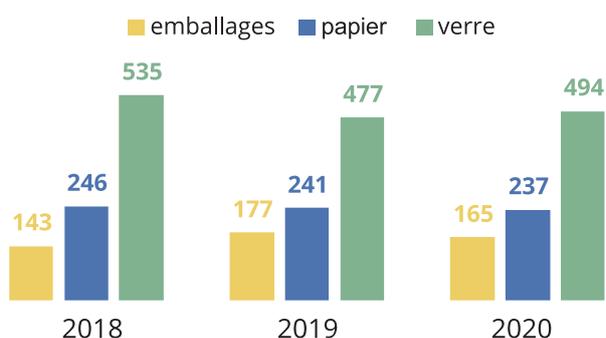
Source : Campagnes de caractérisation des ordures ménagères sur le territoire du Grand-Villeneuvois - Janvier 2019

Une quantité d'ordures ménagères qui augmente (kilos par habitant par an)



Notre production de déchets ménagers est en augmentation. Il est urgent de renverser la tendance !

Des pratiques de tri qui stagnent (tonnes collectées par an)



Trier davantage, notamment les emballages et le verre, nous permettra de réduire une partie de nos déchets ménagers.

6 = 1



8 = 1



9 = 1



250 = 1

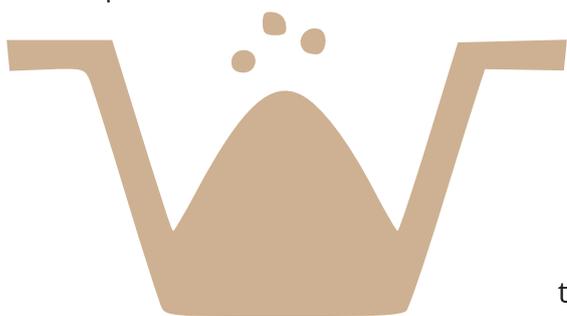


Que deviennent nos déchets ?



Enterrés quand ils sont jetés dans la poubelle noire

Nos déchets ménagers sont apportés dans un Centre de Stockage des Déchets Ultimes, plus communément appelé centre d'enfouissement (Monflanquin). Ils sont alors stockés sous terre dans des casiers prévus à cet effet, dans des conditions contrôlées afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.



Recyclés lorsqu'ils sont bien triés



Les prochaines étapes sur le territoire



Sensibilisation des générations futures

(prévention sur les déchets et le tri dans les écoles élémentaires)



Extension des consignes de tri

(simplification du tri avec collecte de tous les emballages plastiques)



Tri à la source des bio-déchets

(gestion de proximité pour composter les déchets verts et alimentaires)



Mise en place de la tarification incitative

(taxe des ménages en fonction de leur quantité de déchets produits)

-10%



2021

-20%



2022

-30%



2023

-40%



2024

-50%



2025

Zoom sur

2025

La tarification incitative

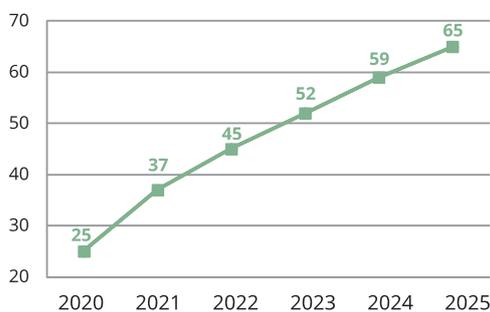
Bon à savoir

Les collectivités et certaines entreprises situées sur le territoire des Coteaux et Landes de Gascogne sont assujetties à la redevance spéciale pour la production des déchets non ménagers. Calculée en fonction du service rendu, cette tarification prend donc déjà en compte pour les professionnels gros producteurs de déchets, la quantité qu'ils produisent !



Evolution de la taxe générale sur les activités polluantes

(prix en euros par tonne de déchets)



Notre système de facturation des déchets repose aujourd'hui sur la valeur foncière de notre habitation et n'a donc aucun lien avec la quantité de déchets que nous produisons. Demain, le système qui sera mis en œuvre sur le territoire tiendra compte du volume de nos poubelles pour une meilleure gestion des déchets.

En 2025, la TEOM (taxe d'enlèvements des ordures ménagères) évoluera vers une tarification dite incitative avec une part fixe et une part variable en fonction de la quantité de déchets produits dans chaque foyer.

Ce mode de tarification nous permettra de maîtriser le coût de gestion des déchets et de faire face à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes).

Anticiper l'augmentation de la TGAP

Afin de lutter contre le gaspillage et la raréfaction des ressources, le gouvernement a décidé d'augmenter drastiquement le taux de la taxe générale sur les activités polluantes à partir de 2021. Initialement fixée à 25 euros, chaque tonne de déchets produite sur notre territoire nous coûtera désormais 65 euros en 2025 !

Si nous ne réduisons pas de manière significative nos déchets, cette hausse représentera pour la Communauté de Communes un coût supplémentaire de **150 000 €** pour traiter les déchets.

La solution : réduire nos déchets !

Pour ne pas subir cette importante augmentation, la seule solution consiste à réduire de 50 % nos déchets ménagers d'ici 2025.

Trier davantage nos déchets et réduire les quantités jetées dans la poubelle noire sont les premiers gestes qui nous permettront de ne pas alourdir le montant de notre facture. La Communauté de Communes accompagnera les habitants tout au long de cette démarche en les informant régulièrement sur les solutions existantes et les moyens mis à disposition pour réduire leurs déchets.

TRIER NOS DÉCHETS

Quels enjeux pour la planète et le porte-monnaie ?

Le tri sélectif est entré dans notre quotidien. Ces gestes sont essentiels pour protéger notre environnement mais aussi pour favoriser notre économie. Sur le territoire des Coteaux et Landes de Gascogne, lorsque vous triez un déchet vous lui donnez une seconde vie grâce au recyclage. Bien triés, nos déchets deviennent alors des ressources !



Côté environnemental

PRÉSERVER LES RESSOURCES naturelles qui risquent de manquer demain : une fois triés, nos déchets sont transformés en matières premières puis recyclés.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ à effet de serre : en triant, nous réduisons les émissions dues à l'extraction des ressources naturelles, à leurs transports et à la fabrication des produits.

LIMITER LA POLLUTION des sols et de l'eau : trier nos déchets permet de réduire l'enfouissement des ordures ménagères qui mettent des années à disparaître.



Côté économique

Le tri permet de :

RÉALISER DES ÉCONOMIES : trier les déchets recyclables au lieu de les jeter dans la poubelle noire permet de limiter les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL : le tri des déchets pour qu'ils puissent être recyclés est une activité qui génère des emplois (dans les services de collecte sélective, unités de tri, centres de recyclage...)

Mais aussi...

Un geste citoyen et solidaire pour les générations futures !



Conseils



Réutilisez vos emballages



Évitez les suremballages



Privilégiez les produits réutilisables

Pensez à la vente en vrac



Chaque geste compte !

MON

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

Colonne jaune

- ✓ bouteilles en plastique
- ✓ boîtes et emballages en carton
- ✓ briques alimentaires
- ✓ flacons en plastique (produits d'entretien et d'hygiène)
- ✓ boîtes de conserve, bidons en métal
- ✓ aérosols, barquettes en aluminium



LES EMBALLAGES EN VERRE

Colonne verte

- ✓ pots et bocaux en verre (sans couvercle ni capsule)
- ✓ bouteilles en verre (sans bouchon ni capsule)



TOUS LES PAPIERS

Colonne bleue

- ✓ journaux, magazines, prospectus
- ✓ feuilles, enveloppes, lettres
- ✓ livres et cahiers



MÉMO *Tri*



LES DÉCHETS AVEC FILIÈRES

de valorisation

À la déchetterie



BATTERIES



BOIS



CARTONS



CARTOUCHES
D'ENCRE



DEBLAIS
GRAVATS



DÉCHETS
SPÉCIAUX



DÉCHETS
VERTS



DEEE*



ENCOMBRANTS



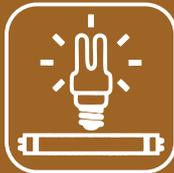
FERRAILLE



HUILES DE
FRITURES



HUILES DE
VIDANGE



LAMPES



PILES ET
ACCUMULATEURS



TEXTILES

*DEEE = DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Casteljaloux

lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
mardi et mercredi de 14h à 17h
jeudi de 9h à 12h
(l'accès des véhicules se fait 15 min avant l'heure de fermeture)

Houeillès

mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 17h30

LES DÉCHETS ORGANIQUES

de la cuisine et du jardin

Au composteur



Des composteurs individuels sont en vente auprès de la Communauté de Communes au tarif de 25 euros.

Ils en parlent

PAROLE D'HABITANTS

Annette et François

Fargues-sur-Ourbise

*“ Nous jetons à la poubelle seulement
80 kilos de déchets par an !*

Nous sommes engagés dans une démarche de réduction de nos déchets depuis que la communauté de communes a mis en place le tri sélectif, c'est-à-dire depuis le début des années 2000. Pour nous situer par rapport à la moyenne de déchets produits par un habitant en France (environ 350 kilos par an), nous avons effectué des pesées systématiques de nos poubelles d'ordures ménagères. Nous avons alors constaté que nous jetons à la poubelle seulement 80 kilos de déchets par an à deux personnes ! Le reste part soit au tri sélectif (verre, papier, emballages), soit au compost pour nos déchets verts de jardin ou de cuisine. Aucun déchet organique ne devrait aujourd'hui partir à la poubelle, il devrait être composté ! Nous allons aussi à la déchetterie au moins une fois par trimestre pour déposer les gros cartons et plastiques, les objets irrécupérables, les morceaux de ferraille...

Pour la gestion de nos déchets au quotidien, nous avons une poubelle spéciale pour le compost dans la cuisine et des sacs différents pour trier les matériaux dans un coin de la maison. Nous les emmenons une fois par semaine aux conteneurs de tri sélectif. Avec un peu de bonne volonté, c'est assez simple à mettre en place...

Des maîtres-trieurs-sauveteurs à l'école !

Afin de sensibiliser les enfants à la réduction des déchets, la communauté de communes a consacré cette année un budget d'environ 2200 euros à la mise en place d'actions pédagogiques dans les écoles. Des spectacles interactifs ont ainsi été organisés aux mois de mai et juin dans les cinq écoles candidates, à Antagnac, Argenton, Bouglon, Guérin et Sainte-Marthe.

Trois spectacles au choix, adaptés aux différents âges des enfants, ont été proposés aux enseignants. Au total, **168 élèves** de la maternelle au CM2 ont été mobilisés pour apprendre à bien trier les déchets !



QUESTIONS À..

Patrick Dupin

Responsable du service environnement à la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne

« Nous pourrions très facilement réduire, dès à présent, de 30 % le poids de nos poubelles »

Quelles actions ont été développées pour accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets ?



Nous avons tout d'abord mis en place le tri sélectif. L'ensemble du territoire est maillé de points d'apports volontaires afin que chaque habitant puisse s'y rendre facilement sans avoir beaucoup de trajet à effectuer. Les trois colonnes de tri permettent de déposer les emballages, le papier et le verre. Deux déchetteries permettent également d'apporter les déchets qui ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.

Pour offrir la possibilité aux habitants de ne plus mettre de matières putrescibles dans leurs poubelles noires, la communauté de communes vend par ailleurs

des composteurs de 400 litres à un prix très attractif. Nous réfléchissons aussi à des solutions de gestion de proximité, notamment en ville, pour les foyers ne pouvant accueillir un composteur chez eux. Et il existe sur le territoire des initiatives collectives ou associations, par exemple des jardins partagés, pour aider les habitants à composter.

Aujourd'hui, un tiers de nos poubelles est constitué de biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) qui pourraient être transformés en compost. Nous pourrions donc très facilement réduire de 30 % le poids de nos poubelles.



Quelles pratiques observez-vous sur le territoire en matière de tri ?

De nombreux emballages se trouvent malheureusement encore dans les ordures ménagères (bouteilles en plastique, briques, canettes, conserves...) ainsi que des biodéchets. Même si le tri progresse et est globalement bien effectué par les habitants, cela ne suffit pas. Nous devons donc poursuivre nos efforts pour diminuer le poids de nos poubelles !

MAIS AUSSI

STOP PUB !



7 000 STOP PUB ont été distribués aux foyers en début d'année, ce qui a eu un impact positif sur le tonnage de papier.



www.3clg.fr

Oui à l'information des collectivités territoriales

À vous de jouer !

Cuisiner vos restes pour ne rien gaspiller ou détourner des objets du quotidien pour leur offrir un autre sort que la poubelle, c'est possible ! Voici deux idées très simples à réaliser en famille ou entre amis.

LA RECETTE ANTI GASPI

Ne jetez plus votre pain rassis !



L'astuce du chef !

N'hésitez pas à adapter cette recette en fonction de vos restes. Vous avez une boîte de thon au fond du placard et un fond de crème fraîche épaisse dans le frigo ? Mélangez le tout, assaisonnez, étalez sur la pâte de pain et enfournez !

Pizza 0 gâchis

Ingrédients (4 personnes)

Préparation

Pour la pâte de pain :

- 300 g de pain rassis
- 30 cl d'eau
- 4 c. à soupe d'huile d'olive
- 1/2 c. à café de sel

Pour la garniture :

- 5 c. à soupe de sauce tomate ou 2 tomates
- 3 petits poivrons
- emmental râpé ou mozza
- herbes séchées
- feuilles de basilic ou roquette (garniture à varier selon ce dont vous disposez)

- 1 Préchauffez le four à 180°C.
- 2 Coupez le pain en morceaux, mouillez-le avec l'eau dans un saladier, versez 2 cuillères d'huile d'olive et salez.
- 3 Pétrissez à la main et tapissez le fond du moule à manquer de pâte de pain en l'aplatissant jusqu'aux bords.
- 4 Étalez la sauce tomate sur la pâte et ajoutez des herbes séchées à votre goût.
- 5 Tranchez les poivrons et déposez-les par-dessus, versez 2 cuillères d'huile d'olive puis répartissez le fromage.
- 6 Enfournez environ 30 minutes !

L'ATELIER FAIT MAISON

Ne laissez plus tomber vos vieilles chaussettes...

Eponge tawashi

Éponge 0 déchet d'origine japonaise fabriquée avec du tissu de récup pour faire la vaisselle, nettoyer la table, la salle de bain...

- 1 Dessinez un carré de 16 cm de côté au milieu de la planche.
- 2 Tracez un repère tous les 2 centimètres sur les 4 côtés.
- 3 Plantez un clou sur chaque trait sauf aux 4 coins du carré.
- 4 Découpez vos chaussettes pour obtenir 14 tubes d'environ 2-3 cm de largeur.
- 5 Enfilez les 7 premières bandes sur les rangées de clous de gauche et de droite, à l'horizontale.
- 6 Répétez l'opération à la verticale en réalisant un tressage avec les premières bandes. Alternez le tissage : la 1ère bande verticale passe d'abord en-dessous de la 1ère bande horizontale, puis au-dessus de la 2e... la 2e bande verticale passe quant à elle d'abord au-dessus de la 1ère bande horizontale, puis au-dessous de la 2e... et ainsi de suite.
- 7 Une fois que toutes les bandes sont tressées entre elles, détachez la boucle (sans la lâcher) de l'extrémité d'une bande d'un côté. Faites passer l'extrémité de la seconde bande voisine dans la boucle de la première. Et ainsi de suite jusqu'à faire le tour de votre éponge.
- 8 Conservez la boucle finale pour accrocher votre tawashi !

Matériel

1 planche en bois
28 clous
1 marteau
1 crayon
1 règle
Des ciseaux
Des chaussettes



Lavable en machine
entre 30 et 60 °C !

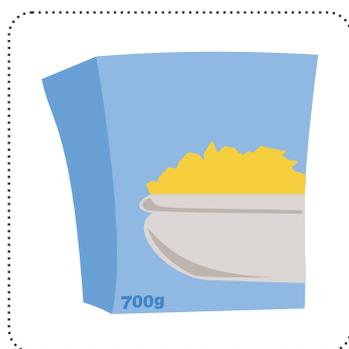


Découpez les 12 cartes « déchets » et les 4 cartes « poubelles ». Placez les 4 poubelles au centre de la table, mélangez les 12 cartes « déchets », faites une pile et retournez-la. Piochez à tour de rôle un déchet et déposez-le dans la poubelle qui lui convient. Vous pouvez vous aider du mémo page 6. Vérifiez ensuite vos réponses avec un adulte grâce à la carte « Solution » au dos du journal. Le gagnant est le joueur ayant fait le moins d'erreurs !

JEU *recycle*

LE COIN DES ENFANTS

De 2 à 4 joueurs
À partir de 3 ans
Durée : 10 minutes



SOLUTION DU JEU

Colonne jaune (emballages)

boîte de céréales, conserve de carottes, bidon de lessive

Colonne verte (verre)

bouteille en verre, flacon de parfum, pot de confiture

Colonne bleue (papier)

journal, enveloppe, cahier

Poubelle noire (maison)

couche, feutre, pot de yaourt



www.3clg.fr



Coteaux et Landes de Gascogne

Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne

2366, route des Châteaux - 47250 Grézet-Cavagnan

Téléphone : 05 53 83 65 60

Après lecture, recyclez-moi !

Édité par la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne.

Directeur de la publication : Raymond Girardi, Président

Rédactrice en chef : Laure Gravier (Circuit Com)

Comité de rédaction : Audrey Armellini, Patrick Dupin, Céline Lenclos, Michel Ponthoreau.

Mise en page : Laure Gravier (Circuit Com)

Crédits photos : tri p.1, balance p.4, fille p.5, lessive p.11 © Freepik.com, canette p.3, camion p.3, usine p.3, yaourt p.11

© Macrovector-Freepik, vélo p.3 © Dooder-Freepik, poubelle p.9 © Bgrfx-Freepik, sac poubelle p.11 © Racool Studio-Freepik

Impression : BD Imprimerie, 52 Grande Rue, 47700 Casteljaloux

Tirage : 7 200 exemplaires sur papier recyclé

Numéro ISSN : en cours d'obtention